

Paris, le 20 avril 2020

**Modalités de mise à disposition ou de consultation  
des informations mentionnées à l'article R.225-83 du code de commerce, relatives à  
l'assemblée générale mixte du 12 mai 2020**

*Avertissement : Dans le contexte d'épidémie du Covid-19 et conformément aux dispositions prises par le gouvernement pour essayer de freiner la propagation du virus, le Conseil d'administration a décidé de tenir l'assemblée générale des actionnaires d'Aéroports de Paris à huis clos, hors la présence physique des actionnaires. Les actionnaires sont invités à se rendre sur le site internet de la Société pour consulter les documents relatifs à l'assemblée générale.*

L'assemblée générale mixte annuelle des actionnaires se tiendra, à huis clos, hors la présence physique des actionnaires, au siège social de la Société (au 1, rue de France, 93290 – Tremblay en France), le mardi 12 mai 2020 à 15 heures, et sera retransmise en direct et dans son intégralité sur le site <https://www.groupeadp.fr>.

L'avis préalable de réunion comportant notamment l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 6 avril 2020 (bulletin n°42).

L'avis de convocation a quant à lui été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 20 avril 2020 et au journal d'annonces légales du 20 avril 2020.

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans ce dernier avis.

La brochure de l'avis de convocation et les informations ou documents relatifs à l'assemblée générale, en particulier ceux visés à l'article R.225-73-1 du code de commerce, peuvent être consultés à l'adresse suivante <http://www.groupeadp.fr>.

Les documents énumérés à l'article R. 225-83 du code de commerce sont mis en ligne sur le site de la société à l'adresse ci-dessus.

**AEROPORTS DE PARIS**

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 296 881 806 euros

R.C.S. Bobigny B 552 016 628 - Code ISIN : FR0010340141

Siège social : 1 rue de France, 93290 Tremblay en France